

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le dix décembre deux mille vingt et un à 18h30,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 34
DATE DE LA CONVOCATION	03/12/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	17/12/2021

OBJET :**Exonération partielle de la redevance du domaine public****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET ,
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc
AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre
MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M.
Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M.
Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa
FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina
CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ ,
M. Christophe PIERREL , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel
BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Solène FOREST
procuration à M. Alain BLANC, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Maryvonne
GRENIER, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Mélissa FOULQUE, M. Bruno PATRON
procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Pauline FRABOULET procuration à M. Nicolas
GEIGER, M. Eric GARCIN procuration à M. Christophe PIERREL, Mme Pimprenelle
BUTZBACH procuration à Mme Charlotte KUENTZ

Absent(s) :

Mme Isabelle DAVID

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Jérôme MAZET,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions
qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Monsieur Daniel VROLAND participe depuis plusieurs années aux marchés hebdomadaires du mercredi et samedi en qualité d'abonné.

A ce titre, il est redevable de la redevance pour Occupation du Domaine Public correspondant à son abonnement annuel du 1er janvier au 31 décembre 2021 (896,25€).

Par courriers des 3 et 12 juin 2021, il explique qu'il renonce à compter du 2 juin 2021 à ses emplacements fixes ainsi qu'à son abonnement annuel en raison de son état de santé. Il n'a participé à aucun marché depuis cette date et demande l'application de la redevance sur sa période de présence effective, du 1er janvier au 31 mai 2021.

Au vu du certificat médical qu'il produit et des pointages de présence effectués par les services municipaux, Monsieur le Maire souhaite accorder à monsieur VROLAND une remise gracieuse de la somme de 522,81€, correspondant au prorata de la redevance 2021 sur la période du 1er juin au 31 décembre 2021.

Décision :

Sur avis favorable de la Commission des finances réunie le 1er décembre 2021, il est proposé :

Article unique : d'autoriser Monsieur le Maire à accorder à Monsieur Daniel VROLAND une remise gracieuse de la somme de 522,81€, correspondant au prorata sur la période du 1er juin au 31 décembre 2021 du montant de la redevance pour occupation du domaine public dûe au titre de son abonnement annuel sur les marchés hebdomadaires.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Conseiller Municipal Délégué

Eric MONTROYA

Transmis en Préfecture le : 21 DEC. 2021

Affiché ou publié le : 21 DEC. 2021

